

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 JUILLET 2018

* * * * *

L'an deux mil dix huit, le dix neuf juillet à 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BORDET Bernard, Maire.

ETAIENT PRESENTS: MM BORDET B, GUITON P, BRISSON N, BOUHIER BONNEAU B GIRAUD P, VEILLAT FABIEN F

ETAIENT EXCUSES : MM GROUSSET S, HERHARD AM, LUCAS M

A l'ouverture de la séance, Mr le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour : Délibération pour la mise à disposition de Mr Bruno Cucchiaro, Gardien Brigadier, par la commune de Benet

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24 Mai 2018:

Mr Pierre Giraud signale que la remarque qu'il a formulée à la dernière réunion est toujours d'actualité, pas de visibilité à la sortie du chemin du Bas des Eaux 2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 4 Mai 2017.

2°) MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES ECOLES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DU MARAIS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le SIGE, a adopté le 2 juillet, le projet de modification de ses statuts en ajoutant la compétence : Création et gestion d'un accueil périscolaire avant et après les cours des écoles primaires du RPI : Liez – Le Mazeau – St Sigismond à compter du 01/09/2018.

Il rappelle qu'actuellement le SIGE a pour compétences:

- la gestion matérielle des écoles (acquisition des fournitures, acquisition, maintenance et entretien du matériel et mobilier dans les écoles)...
- Gestion des crédits pédagogiques
- La gestion des cantines du RPI Liez - Le Mazeau - St Sigismond
- Organisation et financement des heures complémentaires mises en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du nouveau projet de statuts, adopte à l'unanimité cette modification ce qui permettra désormais au SIGE de gérer l'accueil périscolaire.

3°) RENOVATION DU LOGEMENT LOCATIF 1 ROUTE DE BENET :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le logement locatif, 1 route de Benet, est actuellement libre et propose d'y faire des travaux avant de le remettre en location. Plusieurs devis ont été demandés.

- Travaux de peinture : Entreprise LEBLANC = 6 042.49 € TTC
Entreprise SOURISSEAU = 6 886.80 € TTC

- Remplacement de 3 fenêtres : Entreprise FABIEN = 4 854.96 € TTC

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise LEBLANC pour la peinture de l'ensemble des pièces et menuiseries et l'entreprise FABIEN pour les fenêtres.

4°) ECOLE : ACHAT DE JEUX

Suite au passage de l'organisme chargé de contrôler la conformité des jeux à l'école, plusieurs jeux ont été retirés en raison de leur mauvais état (petit train et rondins de bois). Il a été demandé aux enseignantes de choisir de nouveaux jeux à installer dans la cour de la maternelle, et elles ont retenu : 3 bancs pour 651 € HT et 2 bascules pour 987.78 € HT

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces achats.

L'entreprise FABIEN a fourni un devis d'un montant de 522.45 € HT pour installer des rondins sur le pourtour du bac à sable ; Les élus décident de ne pas donner suite pour le moment.

5°) RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE LOCALE: Après avoir revu l'ensemble de de la signalétique existante, une réunion a eu lieu avec les commerçants pour connaître leurs souhaits. Mme Gaëlle Romi du Parc Régional est chargée d'accompagner la commune dans ce projet et donner des conseils. Un devis a été demandé à l'entreprise LACROIX. Une nouvelle réunion sera organisée avec les commerçants, les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes pour analyser les propositions qui seront soumises également à l'avis de Charline Nicol, inspecteur des sites.

6°) RENFORCEMENT DES BERGES – Route de la Sèvre:

Les travaux envisagés par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autise concernent les berges de la route de la Sèvre. Suite à un appel d'offres, la restauration des berges par pieutage a été attribuée à l'entreprise TERRA TP pour un montant de 102 146.16€ TTC, et la stabilisation des berges par plantation à l'entreprise TERRA TP pour un montant de 102 146.16€ TTC

Plan de financement :

Dépenses TTC		Recettes	
Stabilisation des berges du Vieux Bief	123 995.16 €	<u>Subventions :</u>	
		Région Pays de la Loire (26%)	32 100.80 €
		<u>Participations :</u>	
		SMVSA (64%)	79 494.84 €
		Commune de Le Mazeau (10%)	12 399.52 €
Total :	123 995.16 €	Total :	123 995.16 €

Le conseil Municipal:

- Approuve le programme d'actions des berges pour l'année 2018 sous la maîtrise d'ouvrage du SMVSA ;
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec le SMVSA
- Donne son accord pour verser la participation de 12 399.52 € au SMVSA tel que définie ci-avant et dans la limite de 15 000 € maximum en cas d'avenant éventuel.

7°) RENFORCEMENT DU PONT DES LEVIS:

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la restauration du pont des Levis est rendue nécessaire pour continuer la desserte des terrains, espace de marais mouillés exploité majoritairement en prairie naturelle de pâturage. Deux devis pour le renforcement des pieds des perrés du pont ont été demandés.

- Entreprise RINEAU : 5 390,40 € TTC (entreprise retenue)
- Entreprise DESCHAMPS : 6 228 € TTC

8°) POINT SUR LE BAR TABAC : Des personnes ont fait une visite des locaux, et semblent intéressées pour établir un projet de bar-tabac- épicerie-poste, en location. Un contact sera repris en septembre.

9°) POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE : Les travaux sont commencés depuis la fin juin (démolition, décapage, remblai, tranchées, et béton)

10°) BRIGADIER: Suite à une erreur matérielle, une nouvelle délibération est adoptée pour la mise à disposition du brigadier de Benet à compter du 1er juin 2018 pour une durée d'un an renouvelable sur la base de 3 heures tous les 15 jours.

11°) QUESTIONS DIVERSES :

- **Mr Le Maire** : parle du bon déroulement des festivités du 14 juillet avec la participation de l'association MAZ' ARTS ;
- Informe que la fête estivale organisée par les commerçants aura lieu le 14 août. La commune offrira l'apéritif et le feu d'artifice ;
- Annonce qu'Isabelle Trojet, secrétaire de mairie a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2019 ; un appel à candidatures sera effectué par le biais du Centre de Gestion

- **Mr Pierre Guiton** :
 - signale qu'une fermeture de classe est prévue à la rentrée à Damvix. Suite à cette décision une lettre a été signée entre les Maires du RPI (Le Mazeau Liez St Sigismond) et le Maire de Damvix pour envisager l'éventualité d'élargir le RPI ;
 - demande la date d'intervention pour les chicanes, route de Benet et de Damvix

- **Mr Pierre Giraud** : demande si le brigadier est allé à l'école

- **Mr Noël Brisson** : demande où en est le projet du renouvellement de la canalisation d'eau potable, le long de la route de la Sèvre. Mr le Maire répond que ce projet est pour le moment abandonné par Vendée eau, la méthode employée n'étant pas satisfaisante pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

B. BORDET